



DEPART DE FEU

CENTRE DE TRI

DES EMBALLAGES DE L'AGGLO



Un départ de feu provoqué par la présence de piles au lithium a eu lieu dans le centre de tri des emballages de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure le 11/02/25

⚠ LES PILES AUX LITHIUM SONT INTERDITES DANS LE BAC JAUNE ! ⚠

ELLES PEUVENT ENTRAINER LA DESTRUCTION, PAR INCENDIE, DU CENTRE DE TRI.

👉 Déposez vos piles et batteries usagées en magasin ou en déchèterie.